



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

TOUTES SÉRIES

CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION

SESSION 2011

Durée : 4 heures

Aucun matériel autorisé.

**Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 9 pages, numérotées de 1 à 9.**

PREMIÈRE PARTIE : SYNTHÈSE (/ 40 POINTS)

Génération(s)

Vous rédigerez une synthèse concise, objective et ordonnée des documents suivants :

Document 1 : Christine Castelain-Meunier, *Pères, mères, enfants* (1998)

Document 2 : Philippe Geluck, *Entrechats* (1999)

Document 3 : Nicolas Jonas, *La famille* (2007)

Document 4 : Victor Hugo, *Les Misérables*, Tome III, Livre III,
« Le grand-père et le petit-fils » (1862)

DEUXIÈME PARTIE : ÉCRITURE PERSONNELLE (/ 20 POINTS)

Selon vous, les liens intergénérationnels s'imposent-ils ou se construisent-ils ?

Vous répondrez à cette question de façon argumentée en vous appuyant sur les documents du corpus, vos lectures de l'année et vos connaissances personnelles.

DOCUMENT 1

Soucieux de leur identité personnelle, convaincus des valeurs que sont la performance et l'efficacité, les parents entretiennent parfois des rapports de compétition, que l'on retrouve dans les relations parents-enfant. L'enfant constitue un merveilleux support de projection des affects personnels, il peut être investi par les représentations les plus inattendues. De plus, la jalousie peut s'installer entre l'enfant qui fait son entrée dans la vie et l'adulte nouvellement parent, exacerbée par la valeur culturelle liée à la « fraîcheur » génétique, cellulaire, instinctuelle, rajeunissante du nouveau-né et par l'attendrissement que son état de dépendance et sa fragilité suscitent. L'adulte refoulera ce sentiment et tentera de présenter une authenticité positive dans ce contexte culturel en mouvement, qui mythifie la jeunesse et dévalorise le vieillissement, le contourne et l'évite.

L'ambiguïté inhérente à la venue de l'enfant est patente. La journaliste Claire Brisset évoque dans son livre, *un monde qui dévore ses enfants*, les dieux de la mythologie aux prises avec l'enfant dans le combat pour l'éternité. L'enfant est source de fierté, il projette l'adulte dans l'avenir, dans la continuité de l'histoire humaine, dans le registre de la transcendance. Le père, en acceptant de reconnaître l'enfant, de lui donner son nom, l'inscrit dans son histoire familiale, par le biais de la filiation, et le fait accéder à une part d'éternité. La mère, unie à l'enfant, en s'en déliant physiquement, est reconnue comme l'actrice principale, en même temps qu'elle doit, progressivement, se distancier de cette situation particulière qu'est la grossesse et qui l'a définie pendant neuf mois. Elle doit accepter que l'histoire de l'enfant lui succède et l'inscrive, elle aussi, dans l'éternité.

Si pour le père et pour la mère le bébé est symbole de fierté, de régénérescence (à condition qu'il se révèle conforme aux « normes » médicales socialement en vigueur), il est aussi le symbole d'un achèvement. Il constitue la relève et représente ainsi la fin d'une étape. Or, l'acceptation philosophique de la limite n'est pas si facile. La force intérieure et l'équilibre psychique doivent être individuellement suffisamment développés pour accepter cette notion de limite, afin de permettre à un troisième être, aussi adorable soit-il, de prendre sa place. (...)

Concevoir un enfant dans un contexte marqué par la recherche d'excellence comporte des risques : l'écart entre l'enfant réel et l'enfant imaginaire peut constituer un fossé de plus en plus difficile à compter.

Des rituels d'accompagnement et d'initiation à l'entrée et au suivi de la parentalité devraient pouvoir se développer afin de favoriser une meilleure acceptation de l'enfant par les parents et une meilleure prise de responsabilité. Car accepter l'enfant tel qu'il est n'est pas facile. Lorsque l'individu devient parent, ce sont ses ressources individuelles qui sont sollicitées. Avant l'industrialisation, lorsque la référence à la communauté était prévalente, l'histoire de l'enfant était toute tracée. S'il survivait, son arrivée à maturité représentait une garantie pour l'avenir. Cela n'a désormais pas le même sens : les rapports entre les générations n'intègrent pas la même solidarité familiale qu'autrefois, les conditions de la retraite et les organismes spécialisés ont changé.

DOCUMENT 1 (suite)

La confusion des places

40 Il est attendrissant de constater que dans les faire-part de naissance contemporains
règne une confusion des places telle qu'il est parfois difficile d'identifier les parents, la petite
sœur ou le grand-frère, et le nouveau-né. Tout le monde semble en apparence appartenir à
la même génération. Le nouveau-né annonce qu'il est en pleine forme, la grande sœur
qu'elle est fière... La réponse à la devinette apparaît, au bas du faire-part, en petits
45 caractères : le prénom des parents et leur adresse. On est loin des faire-part de naissance
qui passaient en revue une partie de la généalogie familiale. La distinction entre générations.
À l'inverse, les traumatismes interrompent la transmission car ils ne peuvent pas être
scénarisés et figurés dans la psyché¹ : ils ne peuvent faire l'objet d'une narration et restent
présents comme des blessures non cicatrisées, non mentalisées, corps étrangers dans le
50 corps qui poussent à la répétition pour décharger la tension et la souffrance qu'ils
maintiennent.

Christine Castelain-Meunier,
Pères, mères, enfants (1998)

¹ Qui concerne l'esprit, la pensée, l'âme.

DOCUMENT 2



Philippe Geluck,
Entrechats (1999)

DOCUMENT 3

Le désir d'affiliation existe-t-il encore ?

Ce que les acteurs contemporains reprochent à la famille, c'est surtout sa fonction d'assignation¹, son caractère obligatoire qui enferme chacun dans des rôles et des allégeances² non discutables. Avec la montée de l'individualisme, soulignée par tant de sociologues, la norme qui semble s'imposer est celle de l'élection, de la gratuité et du libre arbitre. Mais les individus refusent-ils pour autant de se réclamer d'une famille ? Le lien familial est-il vraiment devenu un lien comme un autre, fragile et révocable ?

Pour savoir si le lien de filiation a gardé encore une spécificité, Jean-Hugues Déchaux a analysé la façon dont les individus gardent la mémoire de leurs aïeux décédés, lors de la fête de la Toussaint. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'individualisme n'a pas conduit à la disparition du souvenir des morts. On conserve, on fête et on ravive encore de nos jours le souvenir de nos parents décédés. Ce constat peut sembler paradoxal, mais Jean-Hugues Déchaux nous explique bien que cette survivance de la mémoire provient de la nécessité de se construire une identité : « Le symbolisme de la filiation procure au sujet une sécurité ontologique³ d'autant plus précieuse qu'elle est mise à mal par l'évolution de la société. » On n'existe qu'à partir de quelque chose. Or, repenser à ses ancêtres, perpétuer leur souvenir revient à s'inscrire dans une histoire, une chronologie qui permet de s'ancrer dans une réalité stable, perpétuelle et anhistorique. Se souvenir permet de conjurer l'angoisse de la mort, de s'inscrire dans une filiation et, surtout, d'affirmer son identité.

Il est donc difficile d'être soi dans sa vie familiale sans pouvoir s'approprier une mémoire. Or, cette nécessité de se créer une origine est une caractéristique relativement récente, comme le montrent les débats actuels sur l'accouchement sous X. L'accouchement sous X, qui consiste en un accouchement anonyme suivi de l'abandon de l'enfant auprès d'institutions médicales, est reconnu par le Code civil en 1993. Mais on est passé en l'espace de dix ans de la légalisation de cette forme d'abandon à sa remise en cause profonde. Pour Cécile Ensellem, ce retournement s'explique par la capacité des défenseurs de l'« accès aux origines » à soutenir l'idée que l'abrogation de la loi est nécessaire pour tout le monde. Beaucoup craignaient, en effet, que la possibilité pour un enfant adopté de connaître l'identité de sa mère biologique ne fragilise la position de la famille adoptive. Les opposants à la loi sous X expliquent, au contraire, que le fait que l'enfant adopté sache d'où il vient lui permettra de se construire dans de meilleures conditions. Le droit d'accès aux origines serait le garant du bien-être des familles d'accueil et de l'enfant adopté. Il est nécessaire, pour tout le monde, de connaître et de se voir reconnaître ses origines biologiques. Mais cette nécessité d'affiliation ne concerne-t-elle que des parents liés par le sang ?

Bérengère Véron a montré, dans une étude sur les familles recomposées, qu'un enfant pouvait accorder à son beau-parent une place dans sa mémoire biographique aussi importante que celle qu'occupe un vrai père ou une vraie mère. Pourtant, cet attachement presque filial au beau-parent n'engendre pas d'affiliation avec la famille du beau-parent.

¹ Fait de déterminer, fixer, de façon autoritaire.

² Soumission (au Moyen-Age, allégeance du vassal envers le suzerain).

³ Une assurance sur son être.

DOCUMENT 3 (suite)

40 L'enfant n'a pas le sentiment d'appartenir à cette famille par alliance et préfère s'inscrire
dans les lignées de ses parents biologiques. Il y a donc une forme d'idéologie du sang dans
ce désir d'affiliation qui s'exprime aujourd'hui. Mais les individus disposent d'une certaine
45 marge de manœuvre. Ils choisissent, parmi leurs aïeux, ceux avec lesquels ils se
reconnaissent un lien. On peut se choisir des références parmi les membres passés et
présents de sa parenté, mais on n'est pas obligé de les accepter tous. On a donc surtout
affaire à une affiliation imaginaire, une affiliation symbolique. Même si elle est dominée par
45 l'idéologie du sang (et donc par un certain déterminisme contraire à l'idée de libre arbitre),
elle exprime l'idéal d'une affiliation sans contrainte conforme à la montée de l'individualisme.

Nicolas Jonas,
La famille (2007)

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
réseau SCEREN

DOCUMENT 4

Dans le roman *Les Misérables*, le personnage de Marius est élevé par son grand-père M. Gillenormand, fidèle à la Monarchie de la Restauration (1815-1830). Le grand-père de Marius refuse de revoir son fils, partisan de Napoléon et opposé à la Monarchie. Marius ne connaît donc pas son père.

En 1827, Marius venait d'atteindre ses dix-sept ans. Comme il rentrait un soir, il vit son grand-père qui tenait une lettre à la main.

— Marius, dit M. Gillenormand, tu partiras demain pour Vernon.

— Pourquoi ? dit Marius.

— Pour voir ton père.

Marius eut un tremblement. Il avait songé à tout, excepté à ceci, qu'il pourrait un jour se faire qu'il eût à voir son père. Rien ne pouvait être pour lui plus inattendu, plus surprenant, et, disons-le, plus désagréable. C'était l'éloignement contraint au rapprochement¹. Ce n'était pas un chagrin, non, c'était une corvée.

Marius, outre ses motifs d'antipathie politique, était convaincu que son père, le sabreur, comme l'appelait M. Gillenormand dans ses jours de douceur, ne l'aimait pas ; cela était évident, puisqu'il l'avait abandonné et laissé à d'autres. Ne se sentant point aimé, il n'aimait point. Rien de plus simple, se disait-il.

Il fut si stupéfait qu'il ne questionna pas M. Gillenormand. Le grand-père reprit :

— Il paraît qu'il est malade. Il te demande.

Et après un silence il ajouta :

— Pars demain matin. Je crois qu'il y a cour des Fontaines une voiture qui part à six heures et qui arrive le soir. Prends-la. Il dit que c'est pressé.

Puis il froissa la lettre et la mit dans sa poche. Marius aurait pu partir le soir même et être près de son père le lendemain matin. Une diligence de la rue du Bouloi faisait à cette époque le voyage de Rouen la nuit et passait par Vernon. Ni M. Gillenormand ni Marius ne songèrent à s'informer.

Le lendemain, à la brune², Marius arrivait à Vernon. Les chandelles commençaient à s'allumer. Il demanda au premier passant venu : *la maison de monsieur Pontmercy*. Car dans sa pensée il était de l'avis de la restauration³, et, lui non plus, ne reconnaissait son père ni baron ni colonel⁴.

On lui indiqua le logis. Il sonna. Une femme vint lui ouvrir, une petite lampe à la main.

Monsieur Pontmercy ? dit Marius.

La femme resta immobile.

— Est-ce ici ? demanda Marius.

La femme fit de la tête un signe affirmatif.

— Pourrais-je lui parler ?

La femme fit un signe négatif.

¹ Le petit-fils, éloigné de son père, est contraint de s'en rapprocher.

² Fin du jour, tombée de la nuit.

³ Période politique qui marque le retour à la Monarchie après l'Empire (Napoléon I).

⁴ Marius appelle son père Monsieur Pontmercy au lieu de Monsieur le baron de Pontmercy car, ayant hérité des idées politiques de son grand-père, il ne reconnaît à son père ni son titre de noblesse, ni son grade militaire.

DOCUMENT 4 (suite)

— Mais je suis son fils, reprit Marius. Il m'attend.

35 — Il ne vous attend plus, dit la femme.

Alors, il s'aperçut qu'elle pleurait.

Elle lui désigna du doigt la porte d'une salle basse. Il entra.

Dans cette salle qu'éclairait une chandelle de suif posée sur la cheminée, il y avait trois hommes, un qui était debout, un qui était à genoux, et un qui était à terre et en chemise
40 couché tout de son long sur le carreau. Celui qui était à terre était le colonel.

Les deux autres étaient un médecin et un prêtre qui priait.

(...)

A la clarté crépusculaire de la chandelle, on distinguait sur la joue du colonel gisant et pâle une grosse larme qui avait coulé de son œil mort. L'œil était éteint, mais la larme n'était pas séchée. Cette larme, c'était le retard de son fils.

45 Marius considéra cet homme qu'il voyait pour la première fois, et pour la dernière, ce visage vénérable et mâle, ces yeux ouverts qui ne regardaient pas, ces cheveux blancs, ces membres robustes sur lesquels on distinguait çà et là des lignes brunes qui étaient des coups de sabre et des espèces d'étoiles rouges qui étaient des trous de balles. Il considéra cette gigantesque balafre qui imprimait l'héroïsme sur cette face où Dieu avait empreint la
50 bonté. Il songea que cet homme était son père et que cet homme était mort, et il resta froid.

La tristesse qu'il éprouvait fut la tristesse qu'il aurait ressentie devant tout autre homme qu'il aurait vu étendu mort.

Le deuil, un deuil poignant, était dans cette chambre. La servante se lamentait dans un coin, le curé priait, et on l'entendait sangloter, le médecin s'essuyait les yeux ; le cadavre
55 lui-même pleurait.

Ce médecin, ce prêtre et cette femme regardaient Marius à travers leur affliction⁵ sans dire une parole ; c'était lui qui était l'étranger. Marius, trop peu ému, se sentit honteux et embarrassé de son attitude ; il avait son chapeau à la main, il le laissa tomber à terre, afin de faire croire que la douleur lui ôtait la force de tenir.

Victor Hugo,

Les Misérables, Tome III, Livre III, « Le grand-père et le petit-fils » (1862)

⁵ Chagrin.